

Opération de renouvellement urbain Demandes de subvention

Rapporteur : M. Patrick BONTEMPS, Vice-Président

AVIS			
Commission n°8		Bureau	
séance du 03/06/03	favorable	séance du 19/06/03	favorable

Rappel du règlement des aides Cagb en matière de renouvellement urbain

L'intervention de la CAGB en matière de renouvellement urbain est inscrite dans le programme local de l'habitat "aide aux opérations de restructuration urbaine" délibération du Conseil Districale du 17 décembre 1999.

Elle a été définie par délibération du Conseil de Communauté du 24 juin 2002. Elle se limite aux opérations portées par les bailleurs sociaux dans le cadre de la politique habitat de la C.A.G.B.. Elle se limite également à la prise en charge en lieu et place des communes d'opérations qui ne sont pas encore identifiées. Elle s'appuie sur la programmation du volet habitat et renouvellement urbain du contrat de ville pour identifier les opérations à soutenir.

Priorité est donnée aux opérations :

- inscrites dans les quartiers labellisés Opération de Renouvellement Urbain (ORU) : Clairs Soleils et Planoise
- et ayant fait l'objet d'un diagnostic urbain et social auquel la C.A.G.B. ou l'AUDAB a participé.

Type d'opération : maîtrise d'œuvre sociale relogement, démolition, aménagement d'espaces extérieurs (résidentialisation), équipements publics déclarés d'intérêt communautaire.

Rappel des subventions déjà attribuées en 2003

Sur l'enveloppe consacrée au renouvellement urbain de 75 000 € dans le BP 2003, la somme de 38 000 € a été attribuée à la SAFC pour deux opérations de démolition Scarembreg (Quartier Palente) et Bouloie (Quartier Montrapon). **Il reste donc 37 000 €.**

Demandes de subvention

1. **Société Anonyme de Franche-Comté** : subvention pour la réalisation d'une opération de résidentialisation - aménagements d'espaces en pieds d'immeubles, Ilots Van Gogh, quartier de Planoise, à Besançon.
2. **Société Anonyme de Franche-Comté** : subvention pour la réalisation d'une opération de maîtrise d'œuvre sociale relogement, rue Chopin, quartier de Palente, à Besançon.
3. **Société Anonyme de Franche-Comté** : subvention pour la réalisation d'une opération de changement d'usage concernant 10 logements, Ile de France, quartier de Planoise, à Besançon.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté décide d'attribuer une subvention à la Société Anonyme de Franche-Comté d'un montant de 10 000 € pour l'opération de résidentialisation « Ilots Van Gogh » et une subvention de 10 000 € pour l'opération de MOS Relogement « Chopin ».

Les crédits sont inscrits au BP 2003 à l'article 6572 Subvention d'investissement personnes privées.

Le Vice-Président informe le Conseil de Communauté que la demande de la SAFC concernant l'opération de changement d'usage à Planoise - Ile de France- sera étudiée lors de la prochaine commission Politique de la ville au vu de la possible éligibilité de ce type d'opération.

Pour extrait conforme,

Le Président